

Editorial



Le Parc du Morvan s'est doté d'un Conseil scientifique, composé d'éminentes personnalités, enseignants, professeurs émérites de l'Université de Dijon ou personnalités de premier plan spécialistes de sujets précis dont on devine toute l'excellence et la valeur. Le rôle de ce conseil et ses attributions sont multiples : expertise, éclairage, recherche, pédagogie. Ses conclusions ne manquent ni de

qualité, ni d'originalité, ni de pertinence. Son rôle est loin d'être négligeable et le Comité syndical y trouvant grand intérêt, n'omet pas de le solliciter.

Le Morvan est un espace protégé, authentique, et dès l'abord, le promeneur ou le touriste découvre de vastes panoramas, espaces d'herbages, de bois qui parlent de liberté, de pureté ; c'est un bonheur jusqu'au bout de l'horizon qui prête à rêver et nous offre de grandes heures de campagne. La première démarche du Conseil est donc de veiller sur le paysage du Morvan, dans une approche d'abord sensible, sentimentale, puis plus active qui va lister les éléments du paysage, les étudier, textures, couleurs, lignes dominantes et s'intéresser aux

divers éléments qui le compose : le premier plan, l'arrière plan et l'horizon plus lointain. Cependant, cette étude ou analyse est ponctuelle, différente suivant les points d'observation, variable avec le temps, l'espace étant modulé par la main de l'homme et forcément subjective, la réflexion variant d'un observateur à l'autre, encore que nos références scientifiques imposent une rigueur partagée.

Comme tout système, le paysage doit être considéré en tant que tel lors d'une analyse paysagère en intégrant tous ses éléments : faune, flore, sol, géologie, géographie, histoire, activités humaines. Proposer un diagnostic de l'état actuel, un pronostic pour l'état futur, le tout basé sur l'identification et la connaissance de l'histoire du site, est une noble tâche.

La synthèse de l'analyse paysagère entre dans le champ de l'écologie du paysage. C'est là qu'interviennent des disciplines diverses que nous avons nommées, et qui nourrissent nos études, à moins que ce soit le contraire, ce que nous espérons. C'est pour nous, une étude humaniste intéressante, c'est l'écologie des populations, la sociologie.

René-Pierre SIGNÉ,
Président du Conseil scientifique du Parc

9^e Entretiens de Bibracte-Morvan 2014

Paysans, paysages et société
10 octobre 2014

B I B R A C T E

Comment vivre ensemble sur le même territoire ? Comment comprendre les réalités quotidiennes du travail de ceux qui «fabriquent» nos paysages d'aujourd'hui ? Comment comprendre et prendre en compte les savoirs des uns et des autres pour tenter de construire ensemble ce que sera le Morvan de demain ? Celui qui habite le Morvan, celui qui cultive sa terre, celui qui exploite les ressources naturelles, celui qui s'y promène, celui qui le préserve, celui qui en hérite à la naissance, celui qui s'en va, celui qui y arrive pour fonder sa famille, celui qui y passe..., chacun a pour ce territoire un attachement particulier. Les échanges de l'année passée ont fait apparaître le besoin de tenir compte de la diversité de points de vue pour comprendre les différents usages et les ressentis du paysage du Morvan d'aujourd'hui, ainsi que les questions de société qui l'agitent. Cette année, le Centre de recherche de Bibracte et le Conseil scientifique du Parc du Morvan souhaitent proposer un approfondissement des thématiques abordées en 2013.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR «LES ENTRETIENS DE BIBRACTE – MORVAN 2013 PAYSANS ET PAYSAGES. ALAIN DELAVEAU» VOIR SUR LE SITE WWW.PATRIMOINEDUMORVAN.ORG

Les 11e Rencontres Bourgogne-Nature

Les Mammifères sauvages, Recolonisation et réémergence

Les 17, 18 et 19 octobre 2014 à la Maison du Parc à Saint-Brissson.



Rôles et attributions du Conseil Scientifique?

Le Conseil Scientifique a une fonction consultative.

4 grands types d'attributions pour un Conseil Scientifique : éclairage, expertise, activité de recherche, activité de pédagogie
- **Expertise** : utilisation des connaissances scientifiques (et/ou techniques) pour apporter des éléments de réponse aux questions que se pose le Parc (opportunité d'une opération et de ses impacts) ou qui sont posées au parc (avis demandés au Parc au sens réglementaire du terme).

- **Éclairage** : mise en discussion scientifique (et/ou technique) et apport d'un regard sur les enjeux, auxquels est confronté le territoire, et sur les grandes orientations prises par le Parc pour répondre à ces enjeux, en utilisant entre autres les démarches prospectives.

- **Recherche** : définition d'un programme de recherche, pilotage en propre de travaux de recherche, suivi de travaux pilotés par d'autres scientifiques,...

- **Pédagogie** : contribution à la diffusion et à l'application des recherches menées sur le territoire, participation à la mission du Parc en matière d'éducation, information, sensibilisation du public.

La forêt 9 Juin 2011

A la demande des élus, le Conseil scientifique du Parc a tenu une réunion sur l'avenir de la forêt en Morvan le 9 juin dernier à la Maison du Parc. Le Conseil scientifique a entendu les communications des chercheurs des Universités de Nancy et de Dijon, ainsi que des spécialistes du bois, afin de s'interroger et de préparer la prochaine charte forestière de territoire.

Le Conseil scientifique propose les recommandations suivantes :

- 1 - Il est essentiel de maintenir en Morvan une ressource disponible, de qualité, étalée dans le temps en incitant une sylviculture irrégulière en mélange d'essences, l'étalement des récoltes permettant d'optimiser le gisement de résineux en pérennisant l'approvisionnement des entreprises, en produisant plus de bois de cœur et en produisant plus de bois sans nœuds, en maintenant une filière bois locale et durable forte de ses artisans
- 2 - la préservation des sols forestiers du Morvan doit être une priorité absolue, sous peine d'affaiblir leur capacité de production
- 3 - la qualité de la ressource en eau est fragile en têtes de bassins, d'autant plus quand le cou-

vert forestier et le mode de sylviculture ne sont pas adaptés aux conditions acides du Morvan, liées au substrat granitique.

4 - Les forêts publiques de l'État et des collectivités doivent être gérées de façon exemplaire et durable.

5 - La recherche est un élément essentiel pour comprendre les mécanismes en jeu et promouvoir des méthodes culturelles adaptées aux milieux ; méthodes conciliant production et respect des équilibres pédologiques, et environnementaux.

6 - Les changements climatiques rapides posent des interrogations sur l'évolution des forêts morvandelles : il faut les intégrer dès maintenant dans tout choix de sylviculture.

7 - La filière bois doit être une réalité de l'économie morvandelle.

8 - La forêt doit également être considérée comme un capital culturel à préserver et valoriser. Le conseil scientifique constate que les exploitants et décideurs disposent actuellement de recherches scientifiques poussées, qui aident à prévoir les conséquences pour le milieu forestier, les arbres, les sols, les eaux... Il souhaite vivement que ces connaissances évitent la répétition des erreurs d'une surexploitation du passé.

L'Agriculture 26 septembre 2012

Le conseil scientifique du Parc s'est réuni le 26 septembre avec des chercheurs et ingénieurs agricoles pour échanger sur les impacts du changement climatique sur les activités agricoles du territoire, particulièrement l'élevage, et les voies d'adaptation possibles.

Des travaux des scientifiques montrent que le changement climatique est effectif en Morvan depuis les années 1980. Même s'il s'exprime par paliers à l'échelle de dizaines d'années, il affecte en continu les principaux facteurs de la production agricole : le sol, la croissance des plantes, la disponibilité en eau, etc...

Il se traduit par exemple par l'augmentation de la saison de végétation et la baisse du nombre de jours de gel. Même si le Morvan reste une zone bien arrosée, la baisse des précipitations pendant la période de croissance des plantes (printemps-été) pose problème pour l'alimentation animale, notamment les années particulièrement sèches.

Deux expérimentations menées à la ferme de Jalogny (Saône-et-Loire) (les vèlages d'automne et le pâturage hivernal) apportent des éléments intéressants pour les éleveurs du Morvan, sur la réduction des besoins en fourrage et en paille, la réduction du temps de travail et l'adaptation des systèmes face au changement climatique. Le film «2011, année du futur - Des agriculteurs du Morvan face au changement climatique» réalisé par le Parc, a lancé la discussion avec les professionnels agricoles. Cette journée a permis d'aborder la question climatique en agriculture de manière constructive, sans stigmatiser l'élevage bovin. Intégrer l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre à l'adaptation des systèmes agricoles, travailler à l'échelle des écosystèmes prairiaux, développer des démarches participatives qui impliquent au même niveau les agriculteurs aux chercheurs et aux techniciens : autant de pistes de travail à développer dans le cadre du Schéma de cohérence Climat du Parc.

L'éolien 11 janvier 2013

A la demande de Patrice Joly Président du Parc, le Conseil scientifique s'est réuni le 11 janvier 2013 pour apporter sa contribution au débat sur la place de l'éolien dans le Morvan. Sur le territoire du Morvan de nombreuses contraintes apparaissent d'un point de vue écologique et notamment vis-à-vis de la protection de la faune. On devrait exclure les parties les plus boisées. D'un point de vue paysager, de nombreuses études d'impact sont à envisager avant toute décision. Mais la contrainte la plus forte demeure à ce jour l'impossibilité d'installer un parc éolien dans une zone de survol à base altitude.

Suite à la publication du Schéma Régional Eolien qui est imprécis, notamment pour la zone du Morvan, de nombreuses communes du Parc font actuellement l'objet d'un démarchage économique et financier pour l'implantation d'éoliennes qui n'est pas sans poser des interrogations.

Le Conseil scientifique a par ailleurs rappelé que parallèlement à l'implantation éventuelle d'éoliennes, il conviendrait de porter une attention particulière à la méthanisation des effluents d'élevage et à la production de biogaz de ces mêmes effluents.

La bécasse "des Aulnes" du Morvan

22 mars 2013

Le 22 mars dernier, journée mondiale de l'eau, le Conseil Scientifique du Parc naturel régional du Morvan a organisé une saine sur «La Bécasse des bois en Morvan. Quels habitats à préserver pour maintenir l'espèce?».

La Charte 2008-2020 réaffirme l'orientation stratégique d'«Agir pour les patrimoines culturels et naturels» en gérant plus activement les patrimoines naturels et pour préserver la biodiversité. La Bécasse est un excellent modèle : l'oiseau mythique est bien connu de tous. Une petite population nicheuse vit sur la montagne bourguignonne et renforce son originalité par rapport au reste de la Bourgogne. L'étude réunit de nombreux acteurs et touche des milieux représentatifs du Morvan comme la forêt et ses milieux humides connexes, les prairies humides et paratourbeuses.

Le Conseil Scientifique préconise :

- Le non-drainage des zones humides,

- Le maintien de l'état actuel des forêts de feuillus humides composées d'essences typiques de l'habitat lors des coupes, éventuellement leur conversion en futaie irrégulière feuillue, l'absence de coupe rase, de plantation d'autres essences feuillues (non typiques) ou résineuses, 3

- Le maintien d'îlots de ce type parmi forêts dites de «production», ainsi que d'éviter l'exploitation dans ces habitats en période de reproduction et à proximité immédiate (du 15 mars au 30 juillet).

- Comme suite à l'étude menée en Suisse, le Conseil Scientifique propose de définir les dates de fin de nidification pour la bécasse afin, éventuellement, de préconiser un décalage de la date d'ouverture de la chasse de cet oiseau en Morvan pour préserver la population nicheuse locale.

Le Conseil Scientifique souhaite que son avis soit pris en compte dans les travaux du Comité syndical et dans la Charte du Parc naturel régional du Morvan, y compris sa Charte Forestière.

Observer, comprendre, conseiller et transmettre « pour agir »

Note d'orientation 2011/2013 - séance plénière du 19 novembre 2010

la Charte du Parc naturel régional du morvan 2008-2019 intègre, dans le respect des valeurs fondatrices des Parcs naturels régionaux, non seulement les préoccupations des élus, mais surtout celles des habitants du morvan. Grâce à un travail participatif, ce projet est décliné en trois orientations :

- agir pour les patrimoines culturels et naturels,
- promouvoir l'activité économique dans le respect du développement durable,
- animer, transmettre et construire un territoire solidaire.

Le Conseil Scientifique, structure de conseil et d'appui, est constitué d'une équipe de personnalités scientifiques, représentatives des disciplines des sciences naturelles, économiques et humaines, ayant acquis par leurs travaux une connaissance des patrimoines du morvan.

Observer, comprendre

Des observatoires ont été mis en place ou facilités par le Parc : Observatoire du Morvan (Atlas / inventaire des patrimoines communaux), Observatoire de la Qualité des Eaux du Morvan, Observatoire photographique des Paysages, Observatoire de la Faune de Bourgogne

Volet Observatoire de la biodiversité :

Animer des réseaux pour améliorer les connaissances naturalistes sur le Morvan.

Affirmer le «pôle biodiversité» du Parc ou «Agence de la Nature»

- Faire le lien avec les réseaux régionaux de recherche et notamment les instances scientifiques, l'Université de Bourgogne, et participer aux formations proposées. Poursuivre l'intégration du Parc dans les réseaux régionaux (Station bécasses Parc du Morvan, Groupe Chiroptères Bourgogne, Groupe Odonates Bourgogne, Fédération Etude et Protection des Oiseaux de Bourgogne, Réseau des gestionnaires natures de Bourgogne, réseaux mares de Bourgogne, Groupe Biodiversité Bourgogne...)
- Capitaliser les données acquises, par le Parc, dans les bases de données régionale (Bourgogne Base Fauna/gestionnaire Société d'histoire naturelle d'Autun, Bourgogne Base Sites / gestionnaire Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne, Flora / gestionnaire Conservatoire Botanique National), définir la Trame verte et bleue
- Développer la recherche sur le Parc, assurer un suivi et une coordination des études en cours.
- Etre force de propositions pour les thèmes de recherche à engager par le Parc et développer dans ce domaine une politique active et interdisciplinaire.
- Renforcer le rôle de veille environnementale : ressources minières et conséquences sur l'environnement.

Conseiller

Il donne des avis consultatifs au bureau et au Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Morvan.

- Il accompagne les projets et les actions des équipes pluridisciplinaires du Parc en phase avec les objectifs de la Charte du Parc.
- Il s'autosaisit sur des dossiers jugés importants pour le territoire du Parc.
- Il identifie les extensions possibles des contours du Parc naturel régional du Morvan.
- Il représente le Parc dans la communauté scientifique régionale, nationale, voire internationale et diffuse au sein du Parc les informations issues de la recherche.

Transmettre

Il communique et publie des études menées sur le territoire. Ces publications sont pilotées en lien avec les revues scientifiques régionales, notamment Bourgogne-Nature, revue scientifique Hors-série «les Cahiers Scientifiques du Parc», les sites www.patrimoinedumorvan.org et www.bourgogne-nature.fr.

- Il met en place des colloques, des journées thématiques et des séminaires «Entretiens de Bibracte» ; les «Rencontres Bourgogne-Nature» et il valorise les centres de ressources ...
- Il est le conseil à disposition des commissions thématiques du Parc.

Séance plénière du 19 novembre 2010

Parutions / Editions

Les Cahiers Scientifiques du Parc

en lien avec les travaux des conseillers et les entretiens de Bibracte-Morvan.



en lien avec l'Association Bourgogne-nature, sa revue scientifique et ses rencontres.

Pour la période 2008-2013, 10 numéros :



Et des Hors-série



Le Centre de documentation

Son fonds (environ 4 000 documents au total) est constitué d'ouvrages sur le Morvan et ses différents aspects : histoire, géographie, folklore, nature, tourisme... et de mémoires ou rapports de stages réalisés par des étudiants. Il comporte par ailleurs des documents plus généraux sur la faune, la flore, les Parcs naturels ainsi que des revues.

Il s'adresse à différents publics : étudiants, enseignants, grand public, associations et professionnels travaillant sur le territoire, élus, collectivités et habitants du Parc, équipe du Parc du Morvan,...

La base de données est consultable à l'adresse suivante :

http://centrededoc.parcdumorvan.net/opac_css/

Ouverture le jeudi sur rendez-vous, pour une consultation sur place.

Contact : Nadine DIZIEN – 03 86 78 79 84
nadine.dizien@parcdumorvan.org

Composition du Conseil Scientifique

Le Conseil scientifique comprend, au plus, 25 membres, plutôt scientifiques (chercheurs, universitaires), désignés *intuitu personnae*. Il semble important d'éviter toute représentation institutionnelle d'organismes socio-professionnels ou scientifiques, afin de ne pas donner prise à des stratégies de lobbying.

Au-delà d'une pluridisciplinarité évidente, pour tout le monde, le Conseil scientifique souhaite que le choix des membres d'un Conseil scientifique soit effectué en fonction de critères suivants :

- les domaines de recherche de ces personnes, en activité ou non, correspondent à des enjeux sur lesquels le Parc souhaite travailler et approfondir la connaissance qu'il en a,
- la capacité de ces personnes à être des hommes et des femmes de réseau, capables de mobiliser une communauté scientifique dans leur domaine d'intervention,
- la connaissance du territoire du Morvan sur un ou plusieurs aspects ayant donné lieu à publications (scientifiques de préférence),
- panacher la composition entre scientifiques ancrés sur le territoire et extérieurs à lui, en prise avec d'autres scènes, à l'interface de problématiques pas nécessairement perceptibles à l'échelle du territoire,
- la capacité de chacune de ces personnes à travailler en pluridisciplinarité.

Le Conseil scientifique ainsi constitué peut alors, en tant que de besoin et en mobilisant ses réseaux, inviter ponctuellement un spécialiste, constituer des groupes de travail, etc...

En 2014, le Conseil scientifique est renouvelé.

Thèse sur le Morvan

Estelle CAMITZULI : "Impact des anciens sites miniers et métallurgiques sur des écosystèmes terrestre et aquatique actuels - Étude comparative de deux moyennes montagnes : le Morvan et les Cévennes."

Le Morvan et les Cévennes sont des massifs protégés pour leur paysage et leur biodiversité exceptionnels. Cependant dès la Protohistoire, ces régions ont été le lieu d'activités minières et métallurgiques. De telles activités peuvent impacter de façon durable les écosystèmes. Il est donc important de les localiser, puis de quantifier leur impact sur la faune et la flore. Le présent travail propose une démarche pluridisciplinaire alliant archéologie, géochimie, écologie et écotoxicologie. L'application de méthodes statistiques empruntées à la prospection minière a permis de dresser des cartes de potentiel minier, afin de guider l'archéologue dans ses recherches de terrain. Des cartes de distribution spatiale des éléments traces métalliques ont été construites sur six sites (trois dans chaque parc). La biodisponibilité des éléments traces métalliques a été estimée sur des mulots, des truites et des bryophytes. Bien que la plupart de ces éléments semblent appartenir à la fraction non-extractible des sols, la part biodisponible restante peut être détectée dans des bioindicateurs. Une relation négative entre les indices de condition et la concentration en plomb dans les animaux, et dans certains cas une plus grande instabilité de développement a été trouvée, suggérant la présence d'effets délétères sur les organismes. L'impact des anciens sites miniers et métallurgiques est donc toujours décelable dans les écosystèmes actuels. Ces sites doivent être surveillés, notamment au sein des zones protégées supposées à tort comme éloignées de toutes contaminations anthropiques.

les mots-clés : éléments traces métalliques, mines anciennes, sols, asymétrie fluctuante, mulot sylvestre, truite fario.

Site www.patrimoinedumorvan.org

La validation d'un territoire en Parc naturel régional est le gage que l'État français reconnaît sa haute valeur patrimoniale ! Le Morvan peut être fier de figurer dans ce cercle fermé ! Mais au-delà de Vézelay et de Bibracte, figures emblématiques de l'histoire et du patrimoine morvandiau, le Morvan est riche d'une nature généreuse, de sites géologiques, archéologiques, historiques témoins de son passé, de 123 communes méritant toutes d'être découvertes, d'hommes et de femmes, célèbres ou non, etc... C'est de tout cela dont est fait ce site www.patrimoinedumorvan.org avec plus de 40 000 pages et photographies, fruit d'un travail de collecte mené par le Parc naturel régional depuis sa création en 1970. Venez découvrir le Morvan et n'hésitez pas à l'enrichir de vos connaissances !

Liste des membres 2008-2013

René-Pierre SIGNÉ *Président*

Environnement/Nature

Philippe AMIOTTE-SUCHET *Géologie / Sols / Eau*
Fabrice MONNAT *Anthropisation de l'Environnement*
Bernard FROCHOT *Ecologie générale / Ornithologie*
Janine BESSIS *Botanique*
Olivier BARDET *Botanique*
Ludovic JOURNAUX *Ecologie / Base de données*

Aménagement du territoire

Christian DORET *Aménagement du territoire*
Gérard MOTTET *Vice-Président / Géographie*
Aménagement du territoire

André PARIS *Histoire*
Alain DELAVEAU *Agriculture*
Gilles BROUILLET *Ecologie forestière / Sylviculture*
Jacques RANGER *Ecologie forestière*
Vincent GODREAU *Ecologie forestière*

Histoire / Patrimoine culturel

Emmanuelle JOUËT *Sciences de l'éducation*
Pierre LÉGER *Patrimoine oral*
Jean-Claude MARMORAT *Architecture*
Yannick SENCEBE *Sociologie*
Claude LEMMEL *Muséologie / Multimédia*
François MARTIN *Muséologie / Patrimoines*
Claude PÉQUINOT *Histoire*
Caroline DARROUX *Ethnologie*
Vincent GUICHARD *Archéologie*

Animateur

Daniel SIRUGUE *Conseiller scientifique*

Stagiaires 2014

Marc BAZIN

Université d'Angers
Prospections Écrevisses dans le Sud Morvan

Nicolas LESIEUR-MAQUIN

Université de Poitiers
Inventaires Zones Humides dans le Sud Morvan

Romain DUBOSCO

Université Toulouse
Evaluation des MAET en Morvan : impacts socio-économiques et intérêt environnemental

Mélanie MARTIN

Faculté de Sciences et Techniques de Limoges
Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en zones non agricoles, réalisation des plans de désherbage communaux dans le cadre du Contrat Global "Cure-Yonne"

La lettre du Conseil Scientifique du Parc naturel régional du Morvan

est éditée par le Parc naturel régional du Morvan, Maison du Parc 58320 Saint Brisson
tél. : 03 86 78 79 00. N°1, Mai 2014 -
Directeur de la publication : René-Pierre SIGNÉ
Directeurs de la Rédaction : Alain DELAVEAU, Daniel SIRUGUE
Conception et réalisation : Conseil Scientifique
Mise en page : C. LEBOURG, PNRM
Crédits photos : Daniel SIRUGUE
Imprimé par nos soins